

Agriculture

Législation sur la clôture des cours d'eau en bord de prairie pâturée

A partir du 1er janvier 2023, toutes les pâtures le long des cours d'eau non navigables doivent être clôturées afin d'empêcher le bétail d'accéder au cours d'eau.

Cette législation s'appliquait déjà depuis le 1^{er} janvier 1973 sur Lobbes mais de nombreuses communes avaient demandé des dérogations obtenues par arrêté royaux en 1973-1974.

La clôture doit être placée à 1 m à partir de la crête de berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres.

L'interdiction s'applique également pour les cours d'eau non classés situés dans les zones suivantes :

- • En zone amont d'une zone de baignade officielle ;
- • En zone Natura 2000 ;
- • En zone de prévention de prise d'eau (zones IIA et IIB).



Une clôture exemplaire



Plus aucune dérogation ne sera donc applicable à partir du 1er janvier 2023, excepté pour les prairies faisant l'objet d'un pâturage très extensif favorable à la biodiversité moyennant l'introduction d'une demande spécifique au DNF.

Concernant l'abreuvement du bétail, il sera toujours autorisé mais à condition de tenir les animaux à l'écart du cours d'eau (rampe aménagée désormais proscrite). Reste donc les systèmes de type pompe à museau, gravitaire ou solaire ou encore le recours au tonneau à eau. À noter que toute construction dans le lit du cours d'eau est interdite tel que l'aménagement d'un barrage (même sommaire) pour relever le niveau d'eau.

Lorsque le cours d'eau traverse la pâture, il est possible d'aménager un passage à sec. Il vous faudra alors un permis d'urbanisme et une autorisation domaniale du gestionnaire du cours d'eau. Les buses en béton sont à éviter. Mieux vaut se diriger vers un système qui préserve le fond naturel du cours d'eau (passerelle en bois ou en dalles béton, demi-arche PEHD...). Il sera parfois intéressant de revoir le pâturage pour exploiter un côté puis l'autre.

Dans ce cas, il est autorisé de faire traverser le troupeau par le cours d'eau le temps de changer de côté, mais il faudra alors équiper les deux parties avec des abreuvoirs.